

# LE SOURN - Réflexion sur l'aménagement des espaces publics de l'îlot de la mairie

L'îlot où se trouvent la mairie et l'école publique de Le Sourn, situé en cœur de bourg, a connu au cours des dernières années de profondes modifications avec la construction d'une médiathèque, d'un espace enfant et d'un restaurant scolaire. La municipalité envisage de réaménager les espaces publics comprenant les accès, le stationnement et l'ensemble du plateau scolaire composé de l'école publique et du restaurant scolaire.

Les élus ont sollicité l'accompagnement du CAUE dans cette réflexion afin de bénéficier d'un regard extérieur qui soit pour eux un outil d'aide à la décision.

Les propositions d'aménagement de l'espace public formulées par le CAUE répondent aux objectifs suivants :

- donner une place plus importante aux modes de déplacement doux,
- renforcer la sécurité des piétons et des cyclistes, en particulier des scolaires qui se rendent à l'école publique.

D'autres propositions ont également été exposées pour l'aménagement de la cour de l'école et du restaurant scolaire.

## Etat actuel de la rue des oiseaux et de la rue Pont er Huern :

**Rue Pont er Huern :** matérialisation des stationnements sur trottoir  
 > Largeur de chaussée importante  
 > Zone 30 en sortie d'agglomération  
 > Absence de végétation

**Rond-point :** croisement des rues des Oiseaux et Pont er Huern  
 > Caractère routier  
 > Entrée dans lotissement : circulation importante

**Rue des Oiseaux :** accès au lotissement  
 > Circulation importante  
 > Stationnement en chevauchement sur trottoir : problèmes d'accessibilité pour les piétons

**Entrée de l'école :**  
 > Présence d'un talus (dénivelé) et d'un bâtiment technique

**Stationnement de l'école :**  
 > Aspect minéral  
 > Problème de sécurité lors de la dépose des enfants

**Rue Pont er Huern :**  
 > Trottoirs de largeur insuffisante des deux côtés de la rue



## Proposition d'aménagement :

